

L'Aluette

Magazine municipal

Beauvoir sur Mer



Coucher de soleil sur le Gois

Numéro 182

Octobre - Décembre 2026



P. 14

Scolarité

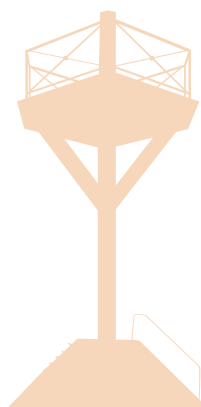
Rentrée scolaire 2026 - 2027 dans les écoles belvérides



P. 19

Environnement

Jardin partagé : point sur le projet et appel à candidature



SOMMAIRE



VIE DU CONSEIL

P. 3



VIE MUNICIPALE

P. 6



VIE EN DÉVELOPPEMENT

P. 19



VIE ASSOCIATIVE

P. 24



VIE PRATIQUE

P. 29



AGENDA

P. 30



Magazine trimestriel - Tirage : 2850

Directeur de publication : Jean-Yves BILLON, Maire

Impression : MAS Publicité - Imprimerie du Marais

Photothèque : Services municipaux, Ouest France,

Challans Gois Communauté et diverses associations.

Mairie de Beauvoir sur Mer :

Place de l'Hôtel de Ville - CS 10046 - 85230 Beauvoir sur Mer

Tél. : 02 51 68 70 32 - Fax : 02 51 68 03 56

Site internet : www.mairie-beauvoirsurmer.fr

Facebook : @Ville de Beauvoir sur Mer

Le Maire
—
Jean-Yves
BILLON



Chers belvérites, chers belvéritins,

Avec un été particulièrement marqué par plusieurs épisodes de canicule, je félicite et remercie toutes celles et tous ceux qui ont fait preuve de solidarité (familles, amis, voisins, associations, agents de la collectivité...) pour venir en aide aux personnes les plus fragiles dans ce contexte climatique inhabituel. Il est important également que les personnes en situation de précarité nous soient signalées pour pouvoir les assister.

Beauvoir sur Mer a malheureusement subi 2 incendies cet été. La réactivité des sapeurs-pompiers de notre Centre de secours, avec le soutien de leurs collègues d'autres centres et la coordination avec le SDIS, a permis de les maîtriser rapidement et de limiter les dégâts. Je les en remercie ainsi que les habitants et les différentes entreprises (TP, agriculteurs, entreprises artisanales...) qui se sont mobilisées spontanément pour les aider à lutter contre ces feux. Je souhaite également rappeler aux propriétaires fonciers que l'entretien de leurs terrains est obligatoire et est un préalable pour éviter les sinistres et, tout particulièrement, pour les terrains se trouvant à proximité des habitations.

Pour la rentrée scolaire 2026-2027, le nombre des élèves dans l'école privée St Joseph et dans l'école du Gois est en augmentation. Au vu de cette progression, la Direction académique a décidé d'octroyer un enseignant supplémentaire à l'école du Gois. Tous les enfants de cette école ont pu intégrer un groupe scolaire entièrement rénové avec de nouveaux aménagements dans les 2 cours de récréation. Cet équipement a bénéficié d'une amélioration thermique et énergétique globale pour un meilleur accueil des élèves.

Je souhaite une très belle année scolaire à tous les enfants de nos 2 écoles ainsi qu'aux enseignants qui les accompagnent pendant leur scolarité.

Des travaux de voirie sont en cours jusqu'à la fin de l'année sur la route des Sables pour une 1^{ère} partie, afin d'y poursuivre l'aménagement de cheminements piétons sécurisés et aux normes d'accessibilité le long de cette voie départementale entre le carrefour de la Croix Blanche et la rue des Jacobins. Une 2^{ème} tranche suivra en 2027.

Les travaux d'aménagement du centre-bourg étant achevés, nous allons pouvoir entamer une nouvelle phase dans la rénovation de l'église. Les prochains travaux, qui devraient démarrer au premier trimestre 2027, porteront sur la Nef, avec la restauration des charpentes et couvertures. Cette restauration programmée sur plusieurs années budgétaires nous imposera la fermeture de l'édifice pour des raisons de sécurité pendant environ 3 ans.

Les animations de l'été ont permis à tous de profiter de moments de convivialité et de partage. Pour la 2^{ème} édition, un très beau feu d'artifice a pu être réalisé sur le Passage du Gois. Cet évènement est désormais inscrit à cette période en raison de l'évolution climatique et marque le week-end des journées du patrimoine.

Je vous invite à participer aux différentes manifestations proposées par les associations et la municipalité qui sont inscrites au calendrier sur la fin de cette année.

Bel automne à toutes et tous !

Conseil Municipal

Extraits de la séance
du 5 juin 2026

Absents ayant donné pouvoir : M. BOURDIN Pascal à M. BOULÈGUE Jean-Michel, Mme BURGAUD Valérie à Mme THIBAUD Valérie, M. OLIVEIRA Sylvain à M. LELIÈVRE Hervé, Mme POUTHÉ Sandrine à M. RETUREAU Pascal

Absentes excusées : Mme THOMAZEAU Ophélie, Mme BOUCARD BONNIN Aurélie, Mme FRADET Annabelle

Élection des sénateurs - Désignation des
délégués du conseil municipal et de leurs
suppléants

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du renouvellement partiel du Sénat qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2026, il convient de désigner les délégués et suppléants du Conseil municipal qui seront amenés à participer au scrutin.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales et indique que doivent être élus 15 délégués et 5 suppléants.

Il invite ensuite le Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 24
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 24

Ont obtenu :

- liste Gois et Marais : 24 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Délégués titulaires

M. BILLON Jean-Yves
Mme BRIÉE Sophie
M. TESSON Denis
Mme KARPOFF Béatrice
M. RETUREAU Pascal
Mme POTIER Alizée
M. SANCHEZ Michel
Mme DOUX Fabienne
M. BÉHAR Nicolas
Mme FLEURY Laurence
M. BOURDIN Pascal
Mme THIBAUD Valérie
M. GRIÈRE Yann
Mme BODIN Françoise
M. LÉPINE Corentin

Délégués suppléants

Mme POUTHÉ Sandrine
M. LELIÈVRE Hervé
Mme FRADET Annabelle
M. BOULÈGUE Jean-Michel
Mme THOMAZEAU Ophélie

Lotissement Les Taloupes - Acquisition des
espaces communs

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération n°72/2020 en date du 27 juillet 2020, le Conseil municipal a approuvé la convention de transfert à la commune des espaces communs du lotissement « Les Taloupes » situé chemin de la Vallée des Vignes.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les conditions posées dans la convention signée le 10 septembre 2020 avec le lotisseur, la SARL SIPO PHILAM représentée par son gérant, M. ROUSSEAU Henry-Claude, dont le siège social est situé ZI Les Plesse - 6 rue Le Corbusier au CHATEAU D'OLONNE (85180) sont aujourd'hui remplies et qu'il convient à présent d'envisager le transfert de ces biens dans le patrimoine communal.

Il comprend la chaussée, les bordures, les caniveaux, les trottoirs et les espaces verts ainsi que les réseaux d'eaux potable, usées et pluviales, et téléphonique, la station de pompage des eaux usées le cas échéant, le bassin d'orage et les fossés, le cas échéant, tels que décrits dans la convention de transfert précitée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'acquérir les espaces communs du lotissement Les Taloupes situé chemin de la Vallée des Vignes décomposé comme suit :

- > Parcelle cadastrée section AX n°366 pour 3611 m² (voirie et espace vert accompagnant la voirie)
- > Parcelle cadastrée section AX n°365 pour 1375 m² (bassin d'orage).

- Précise que ce transfert de propriété s'opère gratuitement

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

Manifestation sportive Bike & Run Pays du
Gois - Édition 2026 - Décision d'organisation -
Approbation du règlement - Fixation du tarif

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune organise chaque année une manifestation sportive, le « Bike & Run Pays du Gois » en partenariat avec les instances de la Fédération Française de Triathlon. La nouvelle édition de cette manifestation aura lieu le dimanche 8 novembre 2026.

Il s'agit d'une course en alternance par équipe, composée d'un coureur à pied (le Runner) et d'un coureur en VTT (le Biker).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'organiser et d'adopter le règlement de la compétition « Bike & Run Pays du Gois » – Édition 2026 et de fixer les tarifs des inscriptions à cette compétition ainsi que les majorations comme suit :

Tarifs des inscriptions :

- > Course enfants mini poussins / poussins / benjamins / pupilles = gratuité
- > Course XS pour minimes jusqu'à vétérans 10 km : 8 € par équipier
- > Course S pour cadets jusqu'à vétérans 20 km : 10 € par équipier

Majorations :

- > 1 € pour toute inscription en ligne
- > 4 € pour toute inscription d'un non-licencié (licence expérience)
- > 5 € pour toute inscription sur place par équipe de mini poussins / poussins / benjamins / pupilles = 2,50 € par équipier
- > 7 € pour toute inscription sur place par équipe de minimes à vétérans = 3,50 € par équipier

- Autorise à signer toutes pièces et à entreprendre toutes démarches nécessaires à l'organisation de ladite manifestation.

Manifestation sportive Bike & Run Pays du Gois – Édition 2026 – Approbation de la convention de partenariat

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune organise chaque année le « Bike & Run Pays du Gois » en partenariat avec l'association Le Comité d'organisation du Vélo Belvérian et les instances de la Fédération Française de Triathlon. Ce partenariat est formalisé par une convention conclue avec la Ligue Régionale des Pays de la Loire de Triathlon (LRTRI), le Comité Départemental de Triathlon (CDTRI) et l'association Le Comité d'organisation du Vélo Belvérian.

Le projet de convention pour l'édition 2026 comprend notamment les engagements financiers suivants :

La commune versera au CDTRI 135 € au titre des droits d'adhésion au CDTRI.

La commune versera à la LRTRI les sommes suivantes :

- > distance jeunes émargement par équipe : 0 € + licence expérience 4 € = 4 €
- > distance XS émargement par équipe : 1 € + licence expérience 4 € = 5 €
- > distance S émargement par équipe : 3 € + licence expérience 4 € = 7 €

> frais d'arbitrage 35 € par arbitres assesseurs, 20 € pour l'arbitre principal et 15 € pour l'arbitre stagiaire.

La commune remboursera à l'association Le Comité d'organisation du Vélo Belvérian le coût de la rémunération du speaker, évalué à 230 €.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prévoir une enveloppe financière pour le chronomètre à hauteur de 450 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité d'approuver la convention de partenariat à conclure avec la Ligue Régionale des Pays de la Loire de Triathlon (LRTRI), le Comité Départemental de Triathlon (CDTRI) et l'association Le Comité d'organisation du Vélo Belvérian pour l'organisation du Bike & Run Pays du Gois – Édition 2026, selon les modalités exposées ci-dessus.

Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'article 218 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification, permet à tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Cette mission de conseil vise à sensibiliser les élus et contribue à prévenir les risques auxquels ils s'exposent ou exposent leur collectivité.

Il appartient en conséquence à chaque collectivité de nommer son ou ses référents par l'adoption d'une délibération spécifique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Désigne à l'unanimité en qualité de référents déontologues les membres de la liste constituée par l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée (AMPCV) annexée à la délibération, dans sa composition actuelle, et dans sa composition future en cas d'évolution de la liste

- Précise que les personnes susmentionnées exerceront leurs fonctions pour la durée du mandat

- Fixe les modalités de saisine des référents déontologues ainsi que les conditions d'examen des demandes comme suit :

- > La collectivité saisit par tous moyens l'AMPCV qui se charge d'affecter un des membres de la liste à l'affaire à traiter
- > L'AMPCV met en relation le référent désigné avec la collectivité
- > Si besoin, sur demande du référent désigné ou de la collectivité, et en fonction de sa complexité, l'affaire pourra être traitée collégialement avec

d'autres membres de la liste. Le collège ainsi constitué décide en son sein de ses modalités de fonctionnement.

> La collectivité rémunère directement le référent ou le collège de référents et décide des moyens matériels mis à disposition.

- Décide que les avis du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) seront de forme écrite, rendus dans un délai d'un mois et que le ou les référents déontologues auront les moyens matériels suivants à disposition :

- > Mise à disposition d'un bureau
- > Possibilité de contacter les services internes de la collectivité

- Fixe la rémunération du ou des référents déontologues à 80 € par personne et par dossier, à 300 € pour la présidence effective d'une séance du collège d'une demi-journée, à 200 € pour la participation effective à une séance du collège d'une demi-journée.

Désignation d'un représentant au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Préfecture sollicite l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée pour désigner un représentant de la commune au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commission Locale de l'Eau a pour mission l'élaboration du SAGE à travers un travail de consultation des différents acteurs du territoire sur les problématiques de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité de désigner Monsieur Pascal RETUREAU représentant de la commune au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin du Marais Breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Bassin tampon à la Station d'épuration

M. le Maire informe que les travaux du bassin tampon se terminent.

M. le Maire annonce qu'il annonce qu'il faut maintenant engager des travaux pour créer un nouveau poste de refoulement des eaux usées pour délester le poste de refoulement de la Taillée.

Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal sera le 3 août 2026.

Foulées du Gois le 20/06/2026

Sophie BRIÉE rappelle que la Mairie offre le vin d'honneur le soir de l'événement.

Sophie BRIÉE recense les élus pour leur présence pour servir au vin d'honneur.

La Poste

Emmanuel GUILLOIS demande si la Poste va fermer.

M. le Maire répond que les facteurs embauchent maintenant à Challans et non plus à Beauvoir sur Mer, mais il n'est pas question que le guichet de la Poste ferme.

Restaurant les Jardins du Gois

M. le Maire informe que le restaurant dit ce qu'il veut dans la presse mais il doit se mettre en conformité entre l'autorisation donnée et les travaux réalisés.

Un permis modificatif a été déposé par le restaurateur, son instruction suit son cours.

État civil

jusqu'au 30 septembre 2026

Naissances

Le 13/05/2026 : Adèle ANGIBAUD de Thomas ANGIBAUD et Chloé DUMANT
 Le 28/06/2026 : Eli BRETON d'Alyssa BRETON
 Le 3/07/2026 : Maxine POTIER de Christopher POTIER et Ena SAUZEAU
 Le 13/08/2026 : Lyzëa SABATON SOUEL de Noémie SABATON et Léa SOUEL
 Le 20/08/2026 : Suzanne GOUGEON d'Alexandre GOUGEON et Delphine PICHON de BURY

Mariage

Le 14/08/2026 : Patrick FOURNIER et Marie-Anne SELLIN
 Le 22/08/2026 : Philippe CHARRIER et Corinne GENDRON
 Le 29/08/2026 : Gérard JUAN et Corinne BARBEZIEUX
 Le 5/09/2026 : Paul CESCHIUTTI et Natacha PICAJKIC
 Le 12/09/2026 : Yannick TEXIER et Céline JOLY
 Le 23/09/2026 : Gérard TRANVOUEZ et Véronique WINNÉ

Décès

Le 1/07/2026 : Michel FRADET, 75 ans	Le 25/07/2026 : Léon BLASCHYK, 93 ans	Le 27/08/2026 : Françoise BERNARD épouse TRICHEREAU, 67 ans
Le 3/07/2026 : Léandre COUTON, 84 ans	Le 1/08/2026 : Joël DEVANNES, 63 ans	Le 1/09/2026 : André PICARD, 89 ans
Le 9/07/2026 : Christian LE PIERRÈS, 77 ans	Le 3/08/2026 : Jean LEBÉ, 75 ans	Le 2/09/2026 : Patricia PROVOST épouse BOUJU, 52 ans
Le 9/07/2026 : Jeannine VINCENT veuve CHANTREAU, 92 ans	Le 6/08/2026 : Suzanne FOURÉ veuve PÉAUD, 89 ans	Le 6/09/2026 : Lucile JOLY, 84 ans
Le 10/07/2026 : Gwenaél TRANVOUEZ, 54 ans	Le 10/08/2026 : Jean BOURDON, 86 ans	Le 11/09/2026 : Jacky BOULTAREAU, 64 ans
Le 13/07/2026 : Mauricette FOUCHER épouse MARAUD, 69 ans	Le 11/08/2026 : Daniel ROBARD, 76 ans	Le 12/09/2026 : René MICHAUD, 100 ans
Le 16/07/2026 : Jean-Claude ARNOUX, 87 ans	Le 17/08/2026 : Felicia PONTOIZEAU veuve LAIDIN, 99 ans	Le 27/09/2026 : Colette FLEURY, 92 ans
	Le 21/08/2026 : Martine GILLET, 76 ans	

Urbanisme

jusqu'au 30 septembre 2026



Déclarations préalables

Les informations sur les déclarations préalables du type édification de clôtures, installation de panneaux photovoltaïques ne sont plus communiquées dans cette rubrique.

05/06 - LOCTEAU Sébastien
14 rue Christian Thibaud
Annexe

17/06 - PEIXEIRO Sylvain
75 route de la Roche
Piscine

17/09 - MARQUET Philippe
6 impasse du Fief Commun
Cuisine d'été

29/06 - BORDAGE Pascal
14 chemin du Puits de Riez
Véranda



Permis de construire

26/06 - BREC Claude et Maryse
58 A rue Henri Geoffroy
Maison

01/07 - MORIN Anita
3 impasse des Pruniers
Maison

23/07 - VAN DIJKE Alain et Agnès
8 rue des Taloupes
Maison

21/07 - PRAUD Stéphane et GIRAUDET Karine
8 rue de la Baudrie
Maison, garage et piscine

05/08 - GAEC LE LITTORAL
Les Rouches
Extension d'une stabulation pour bovins

Ça s'est passé...

Stages multisports de l'été

Durant les vacances scolaires, l'éducateur sportif municipal **Christophe COURTINE** a animé plusieurs **stages multisports gratuits**, ouverts aux jeunes belvéris du CP (futurs CE1) jusqu'à la 6^e.

Au programme : découverte, initiation et perfectionnement dans différentes disciplines sportives, le tout dans une ambiance conviviale.

Proposés sur trois semaines, du 6 au 10 juillet, du 13 au 17 juillet et du 24 au 28 août, **ces stages ont attiré de nombreux jeunes belvéris.**

Les prochains stages seront programmés pendant les vacances d'octobre.



Animation sport de raquettes à l'intérieur de la salle omnisports.

Spectacle de danse – 13 juillet

En partenariat avec Challans Gois Communauté, la **Municipalité a proposé gratuitement au public une représentation du spectacle de danse « Allez, vis... danse »**, de la compagnie challandaise **Grain de sable**.

Les jeunes élèves de la structure ont offert aux nombreux spectateurs venus les admirer un spectacle grandiose et empreint de poésie.



Le public est venu en nombre admirer le superbe spectacle de la compagnie Grain de sable.

Brocantes – 14 juillet et 16 août

Les brocantes ont retrouvé leurs places en centre-ville cette année après un an d'absence. Deux rendez-vous étaient organisés, le mardi 14 juillet et le dimanche 16 août, sur la Grand Place ainsi qu'aux abords des Anciennes Halles.

De nombreux brocanteurs professionnels ont permis aux visiteurs de chiner et, peut-être, de dénicher quelques perles rares.



Partie de la brocante installée sur la Grand Place.

Bal d'antan du 14 juillet

La soirée organisée dans le cadre de la Fête nationale **a fait son grand retour cette année sous les Anciennes Halles**. Afin d'apporter une touche de nouveauté, la Municipalité a proposé au public un bal à l'ancienne.

Ambiance festive et conviviale était au rendez-vous pour cette soirée, qui a permis aux participants de se retrouver, de profiter d'un moment chaleureux en musique et se laisser porter par l'atmosphère rétro de ce bal.



Les Anciennes Halles décorées pour la Fête nationale.

Accueil des renforts saisonniers – 15 juillet

Pour faire face à l'affluence de la période estivale, **les effectifs de la brigade de Gendarmerie et du centre de secours de Beauvoir sur Mer sont renforcés** par l'arrivée de renforts saisonniers.

Pour leur souhaiter la bienvenue, le SIVU GENDARMERIE a organisé, le mercredi 15 juillet dernier, un pot d'accueil à Beauvoir sur Mer.



Élus, gendarmes, sapeurs-pompiers et policiers municipaux étaient présents pour cet accueil.

Soirées jeux de l'été et ateliers des « P'tits curieux »

La Bibliothèque - Ludothèque « Le 3 » **a de nouveau été très active en juillet et août**, avec quatre soirées jeux à thème ainsi que quatre ateliers destinés aux enfants.

Avec les soirées jeux de l'été, que ce soit en famille ou entre amis, **plusieurs générations se sont retrouvées pour partager des moments de détente et découvrir de nouveaux jeux**. Cette nouvelle édition a rencontré un succès grandissant, avec une participation toujours plus nombreuse.

Parallèlement, « Le 3 » a renouvelé son rendez-vous incontournable avec les ateliers « Les P'tits Curieux », destinés à initier les enfants aux sciences et à la nature.

À travers quatre séances destinées aux enfants de 5 à 8 ans, **les jeunes participants ont pu créer, expérimenter, fabriquer et apprendre tout en s'amusant.**



Sorties vélo – 19 juillet et 23 août

Cette année encore, la commission citoyenne de la Municipalité a proposé deux nouvelles sorties vélo : une première le dimanche 19 juillet et une seconde le dimanche 23 août.

Nouveauté cette année, la sortie de juillet a emprunté un nouvel itinéraire permettant de rejoindre le Port du Bec depuis le centre-ville, en empruntant des chemins calmes au cœur du Marais.

Le second itinéraire, bien connu des participants de ces sorties vélo estivales, permet de rejoindre La Barre de Monts en empruntant quasiment exclusivement des routes dans le Marais.

En tout, ces sorties ont attiré plus d'une centaine de participants.

Ces balades ont permis de profiter pleinement des paysages du Marais et de la richesse de sa faune et de sa flore, dans une ambiance conviviale.



Des participants à la sortie vélo du mois d'août.



À gauche : soirée sur la thématique des jeux d'adresse. Au-dessus : atelier des « P'tits curieux » sur tout ce qui vole.

Ça s'est passé... [suite]

Concerts de l'été – du 22 juillet au 12 août

La seizième édition des Concerts de l'été a **une nouvelle fois rencontré un bel engouement**, réunissant près de 800 spectateurs.

Quatre formations musicales se sont produites à l'église Saint-Philbert, lors de quatre mercredis, entre le 22 juillet et le 12 août. La programmation, à la fois riche, variée et dépayssante, a séduit les amateurs de musique venus découvrir ces prestations.

Le trio **Axis** (ensemble vocal), le duo ukraino-roumain **Pan & Byan** (flûte de pan et accordéon bayan), la chanteuse **Bia Lética** (musique franco-brésilienne) et le **Zamân Trio** (musique orientale) ont offert au public un véritable voyage musical.

L'intégralité des recettes a été reversée au **financement des œuvres sociales de la commune (CCAS)**.



Le duo Pan & Bayan (en haut) et l'ensemble vocal Axis (en bas) lors des Concerts de l'été.

Concours de peinture – 15 août

Le concours de peinture a fêté cette année sa 26^e édition, réunissant 12 participants dans la catégorie adultes et 10 dans la catégorie enfants.

Après un thème libre proposé l'année dernière, **les artistes ont pu s'exprimer cette année autour d'un thème plus classique** : « Patrimoine historique de Beauvoir sur Mer ».

La commission « Animations – Culture » de la Municipalité réfléchit d'ores et déjà à un thème qui sortira de l'ordinaire pour la prochaine édition.

Les œuvres, primées et non primées, sont à découvrir dans le hall de la Mairie, où elles resteront exposées jusqu'au mois de décembre.



Les participants du concours de peinture.

Bal du 15 août

Après la Fête de la Musique, le spectacle de danse et le bal d'antan du 14 juillet, **la Municipalité a proposé une quatrième animation sous les Anciennes Halles avec le traditionnel bal populaire du 15 août**, animé par DJ Micromusik.

Les musiques variées et festives ont permis à tous, petits et grands, de se retrouver sur la piste de danse et de profiter d'une belle ambiance, conviviale et joyeuse.

Journée du Patrimoine – 20 septembre

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la Municipalité a proposé, le dimanche 20 septembre, deux visites commentées de la commune.

Ces sorties ont permis aux participants de découvrir le circuit « Terre » du Parcours Patrimoine, créé par la commission Patrimoine de la Mairie, et d'en apprendre davantage sur l'histoire et le patrimoine de Beauvoir sur Mer.

La carte des Parcours Patrimoine, comprenant les circuits « Terre » et « Mer », **est disponible en libre accès à l'accueil de la Mairie** afin de permettre à chacun de découvrir ces différents parcours à son rythme.

Forum des associations – 5 septembre

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des associations a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Organisé le samedi 5 septembre à la Salle omnisports, **il a accueilli près de 550 visiteurs et réuni 42 associations de Beauvoir sur Mer et des environs**, un record de participation.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont pu rencontrer les associations présentes, découvrir la diversité des activités proposées et échanger directement avec leurs bénévoles.

Ce rendez-vous a permis de mettre en lumière la richesse et le dynamisme du tissu associatif belvérois, tout en offrant aux habitants l'occasion de trouver une activité pour la nouvelle saison.



Bénévoles et adhérents se sont retrouvés nombreux au Forum des associations.

Accueil des nouveaux arrivants – 18 septembre

Le vendredi 18 septembre, la Municipalité a organisé une soirée d'accueil dédiée aux nouveaux habitants de la commune.

Cette rencontre a permis aux nouvelles belvéroises et aux nouveaux belvérois de mieux connaître leur environnement à travers une présentation du patrimoine, des associations, ainsi que des services et structures disponibles à Beauvoir sur Mer.

La découverte s'est poursuivie par une visite guidée en autocar, avant de se conclure autour d'une dégustation de produits locaux.

Ce moment chaleureux a également été l'occasion pour les participants d'échanger directement avec le Maire, Jean-Yves Billon, et l'équipe municipale nouvellement élue.



Les nouveaux habitants lors de la présentation de la commune et des membres de l'équipe municipale.

Feu d'artifice – 19 septembre

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité a organisé un feu d'artifice sur le Gois le samedi 19 septembre, **dans le cadre du week-end des Journées du Patrimoine et pour célébrer la fin de la saison estivale**.

Cette année, les élus de la commission « Animations – Culture » de la Municipalité avaient choisi de ne pas proposer de feu d'artifice le 14 juillet. **Ce choix est motivé par des conditions climatiques de plus en plus sèches et contraignantes en juillet**.

Le site exceptionnel du Passage du Gois offre un décor unique et un cadre spectaculaire à ce moment fort, qui a enchanté les nombreux spectateurs venus assister au spectacle pyrotechnique.



Un spectacle pyrotechnique enchanteur était proposé au Gois.

À venir...

La Belvé'Rose – 1^{er} au 31 octobre

Dans le cadre d'Octobre Rose, la Municipalité de Beauvoir sur Mer s'associe une nouvelle fois pour soutenir cette opération internationale de sensibilisation.

Du 1^{er} au 31 octobre, un **parcours libre et fléché de 5,8 km sera accessible à tous, à pied ou en courant**. Chacun pourra ainsi participer à son rythme, seul, en famille ou entre amis.

Cette année, le parcours évolue et permettra notamment de découvrir d'autres secteurs de la commune, avec un passage par le parc du Cornoir et par la partie bocagère située à la limite de Saint-Gervais.

Une façon de se mobiliser pour Octobre Rose tout en profitant d'une balade à travers différents paysages de Beauvoir sur Mer.

Balade arborée – 24 octobre

À l'automne, les arbres se parent de nouvelles couleurs. Pour découvrir Beauvoir sur Mer autrement, la Municipalité organise une nouvelle balade arborée le samedi 24 octobre.

Cette sortie gratuite sera accompagnée par Vincent THIBAUD, responsable du service Espaces Verts, qui guidera les participants à travers plusieurs espaces naturels de la commune, notamment les parcs du Cornoir et des Jacobins.

Une occasion de mieux connaître les arbres qui nous entourent, leur place en milieu urbain, leur entretien et leur fonctionnement, tout en profitant des couleurs de saison.

Inscriptions à l'accueil de la Mairie.

Bike & Run – 8 novembre

Le dimanche 8 novembre, Beauvoir sur Mer accueillera le départ de la 10^e édition du Bike & Run du Pays du Gois.

Le principe reste inchangé : par équipes de deux, les participants alternent course à pied et VTT tout au long de l'épreuve. Une formule originale qui permet de partager l'effort et le plaisir de la compétition en binôme.

Après avoir été organisé au printemps, le Bike & Run se déroule désormais à l'automne.

Organisée par la Municipalité, cette course est accessible aux sportifs de tous âges et de tous niveaux.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site Internet de la Mairie : www.mairie-beauvoirsurmer.fr



AFM Téléthon – 5 décembre

Cette année, le Téléthon célèbre 40 ans de mobilisation et de lutte contre les maladies rares. À Beauvoir sur Mer, le Comité Téléthon se mobilisera principalement le samedi 5 décembre autour de plusieurs temps forts.

De nombreuses animations seront proposées tout au long de cette journée afin de soutenir cette nouvelle édition du Téléthon et de participer à la collecte de dons.

Retrouvez l'ensemble du programme dans le dépliant inséré dans cette édition de l'Aluette, ainsi que sur le site Internet de la Mairie :

www.mairie-beauvoirsurmer.fr

Opération recyclage de sapins – 4 au 17 janvier

Que faire de son sapin après les fêtes ? Du 4 au 17 janvier, la Municipalité renouvelle son opération de recyclage des sapins de Noël.

Comme les années précédentes, les habitants pourront déposer librement leur sapin dans un espace spécialement prévu à cet effet sur le parking de la Maison des Associations, chemin de la Chèvre.

Les sapins collectés seront ensuite broyés par le service Espaces verts. Le broyat sera réutilisé comme paillage dans les massifs de la commune, permettant ainsi de valoriser les arbres après les fêtes et de leur donner une seconde vie.

Depuis le lancement de cette opération, de nombreux sapins ont déjà pu être collectés et réutilisés dans les espaces verts communaux.

Fête du Jeu – 7 février

La Fête du Jeu revient le dimanche 7 février pour une 11^e édition placée sous le signe des « Enquêtes » !

Pour l'occasion, la Maison des Associations « La Rose des Vents » se transformera en un véritable terrain de jeu, le temps d'une journée consacrée aux jeux de société, pour les petits comme pour les grands.

Fidèles au rendez-vous, les associations partenaires « Tas de Beaux Jeux » (Froidfond) et « Faites vos jeux 85 » (Saint-Urbain) accompagneront les visiteurs dans la découverte de nombreux jeux et les conseilleront selon leurs envies. Jeux d'ambiance, de réflexion, de stratégie ou de mémoire : chacun pourra trouver de quoi jouer et partager un bon moment.

Le succès des précédentes éditions sera également au rendez-vous avec plus de 100 m² dédiés à la motricité, du laser game et des jeux en bois, auxquels s'ajouteront cette année plusieurs nouveautés autour du thème des enquêtes.

En famille ou entre amis, cette nouvelle édition s'annonce comme un moment de partage et de convivialité autour du jeu.

Un rendez-vous incontournable à ne pas manquer !

Découvrez prochainement la programmation complète sur : www.mairie-beauvoirsurmer.fr



Rentrée scolaire 2026-2027

École publique Le Gois

C'était une décision de l'inspection académique très attendue lors de la rentrée au vu des inscriptions enregistrées dans le courant de l'été, **l'inspection a décidé d'ouvrir une nouvelle classe au groupe scolaire Le Gois.**

Pour cette rentrée scolaire, le groupe scolaire Le Gois, sous la direction du directeur **Maurice ROMAGNÉ**, totalise **131 élèves** répartis sur 6 classes.

Effectifs des classes :

- TPS-PS-MS : 25 élèves avec **Adeline PICHERY** et **Carole COUTHOUIS** (ATSEM)
- PS-GS : 24 élèves avec **Gilles GRAS** et **Valérie ACHARD** (ATSEM)
- CP-CE2 : 21 élèves avec **Manuella GALLAIS**
- CE1 : 23 élèves avec **Sylvaine LEDUC**
- CM1 : 19 élèves avec **Cécile BOURY**
- CM2 : 19 élèves avec **Maurice ROMAGNÉ**, *déchargé par Dorine COQUAN (remplacée par Anaïs CIVEL jusqu'en février 2027)*

245

+6%

élèves sont scolarisés cette année dans les deux écoles belvérides

École privée Saint Joseph

La rentrée du groupe scolaire St Joseph se fait sous la direction de **Sophie GUILLERME** avec **114 élèves** répartis sur 5 classes.

Effectifs des classes :

- TPS-PS-MS : 19 élèves avec **Mathilde CALLARD**
- MS-GS : 22 élèves avec **Sophie GUILLERME**
déchargée par Françoise ALLAIN
- CP-CE1 : 26 élèves avec **Valérie COUPÉ**
- CE2-CM1 : 20 élèves avec **Carole PERROCHEAU**
remplacée par Emma AUZANNEAU le temps de son congé maternité
- CM1-CM2 : 21 élèves avec **Stéphanie CHAIGNE**



L'équipe enseignante (de g. à d.) : Valérie COUPÉ, Stéphanie CHAIGNE, Emma AUZANNEAU, Sophie GUILLERME, Aurélie DE LA BOURDONNAYE, Frédérique BURGAUD, Mathilde CALLARD, et Sandrine FRITEL.

Groupe scolaire Le Gois

Numéro unique : 02 51 49 22 11
Adresse e-mail unique :
ce.0850214w@ac-nantes.fr



Rentrée des classes au groupe scolaire Le Gois.



L'équipe enseignante (de g. à d.) : Dorine COQUAN, Carole COUTHOUIS, Karine GILBERT (AESH), Anaïs CIVEL, Gilles GRAS, Cécile BOURY, Valérie ACHARD, Candice OYHARCABAL, Isabelle RISBEC (AESH), Adeline PICHERY, Maurice ROMAGNÉ et Sylvaine LEDUC.

RESTAURANT SCOLAIRE



Debout, de g. à d. : Valérie ACHARD, Isabelle DUPUIS, Nadège MOTTAIS, Aurore MOUILLÉ, Najat CHARRIER, Nadine GAUDIN-MOINARD, Marie-Claude MARTINEAU, Cécile GARIOU et Valérie GOUBAULT.
Assises, de g. à d. : Marie-Pierre GRELIER, Marie-Chantal GIRARD, Carole COUTHOUIS et Valérie LE CIGNE.



BIBLIOTHÈQUE -
LUDOTHÈQUE « LE 3 »

VOUS INFORME

Parmi la programmation riche et variée d'animations proposées à la bibliothèque cet été, les soirées jeux du mardi ont de nouveau séduit le public, rassemblant **77 participants de tous âges** autour de moments conviviaux et intergénérationnels.

Les quatre ateliers « Les p'tits curieux », dédiés aux plus jeunes (4/8 ans), ont quant à eux accueilli **52 enfants** venus accompagnés, témoignant de l'engouement des familles pour ces temps de découverte autour des sciences et de la nature.

La chaleur ne semble pas avoir dissuadé le public de fréquenter cet espace culturel et ludique car **la fréquentation lors des permanences d'ouverture a dépassé les 1 300 passages.**

// Nouveautés

Désormais, **l'ensemble des jeux et jouets de la ludothèque sont informatisés.** Soit près de **1 000 jeux et jouets** que les adhérents peuvent découvrir et emprunter.

Qu'est-ce que ça change ?

- 1- Comme pour les livres, vous pourrez savoir en temps réel, si le jeu est disponible ou sorti.
- 2- Vous pourrez également consulter notre catalogue en ligne, réserver des jeux et prolonger vos prêts.

// À venir :

En octobre, la bibliothèque – ludothèque propose l'exposition interactive « La Cour des contes » : un jeu d'enquête policière numérique en réalité augmentée, plongeant les visiteurs dès 7 ans dans l'univers des contes. Exposition prêtée par la Direction des Bibliothèques de Vendée.

Inscription obligatoire sur place ou directement en ligne en flashant le QR Code juste ici. Places limitées.

Du 28 octobre au 6 décembre 2026 : Action livres déclassés « 1 don = livres au choix » au profit du Téléthon

Mercredi 28 octobre - 18h30 : Heure du conte « soirée frissons ». À l'occasion de Halloween, des histoires qui font peur mais pas trop pour les 4/9 ans – Gratuit – sur inscription. Venez déguisés !

Samedi 14 novembre - 15h > 18h : Après-midi jeux. Un moment convivial pour découvrir les dernières nouveautés en jeux de société – Une belle occasion de compléter votre liste de Noël ! Dès 6 ans – Gratuit

Samedi 21 novembre - 9h30 : Bébés lecteurs : 1,2,3, Coucou ! Les marionnettes jouent à cache-cache ! Public : de 6 mois à 3 ans. Gratuit – Sur inscription

Mercredi 9 décembre - 18h : Heure du conte "En attendant Noël". Des histoires pour patienter jusqu'à Noël. Public : 3/7 ans – Gratuit – Sur inscription

// À noter

Ouverture les dimanches matin, de 10h à 12h, du **25 octobre 2026 au 28 mars 2027.**

En janvier, la Bibliothèque – Ludothèque « Le 3 » **fêtera ses 5 ans !**



Du nouveau chez les commerçants et artisans belvériers

Arnaud DAVID crée son entreprise de plaquiste

Depuis le 22 juin, Arnaud DAVID s'est installé à son compte comme plaquiste à Beauvoir sur Mer. **Après plus de dix années d'expérience dans le métier, il a choisi de franchir le pas de l'entrepreneuriat** après avoir exercé comme salarié au sein d'une entreprise du secteur.

Titulaire d'une formation de plaquiste, **il intervient aussi bien dans le neuf que dans le cadre de travaux de rénovation.** Son activité comprend notamment la pose de plaques de plâtre, la réalisation de cloisons sèches ainsi que les travaux d'isolation.

Arnaud DAVID propose ses services dans un rayon d'environ 30 à 40 km autour de Beauvoir sur Mer, auprès des particuliers comme des professionnels.

Contact :

david.plaquiste85@gmail.com

06 08 41 96 78



Arnaud DAVID

Karine te réveille : un accompagnement personnalisé

Depuis avril, Karine propose, à travers « Karine te réveille », un accompagnement personnalisé fondé sur l'écoute active et bienveillante. Son approche repose avant tout sur l'échange et l'écoute, dans un cadre confidentiel et sans jugement.

Chaque séance constitue un espace de parole permettant d'exprimer ses émotions, de prendre du recul et de mieux comprendre certaines difficultés personnelles, relationnelles ou émotionnelles. À travers une approche adaptée à chacun, Karine accompagne les personnes qui souhaitent retrouver de la clarté, mieux comprendre leurs blocages ou reprendre confiance en elles.

L'objectif est d'aider chacun à identifier ses propres ressources et à trouver ses réponses, dans le respect de son rythme et de son histoire.

En complément des séances, « Karine te réveille » propose également des e-books et des audios consacrés au développement personnel, afin de poursuivre cette démarche à son propre rythme, disponibles sur site Internet : www.karinetereveille.fr

Les accompagnements sont proposés par téléphone ou en visioconférence, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Contact :

karine.rozec@orange.fr

06 30 46 16 35



Vent d'ailleurs s'installe dans de nouveaux locaux

Installée depuis presque 10 ans à Beauvoir sur Mer, **l'agence de voyages « Vent d'ailleurs » quitte ses locaux du 22 rue de Nantes pour s'installer dans la zone du Super U, au 17 rue de l'Estran**, à l'emplacement de l'ancien magasin Pro&Cie.

Les deux collaboratrices de l'agence conservent les coordonnées habituelles.

Ce déménagement s'accompagne d'un local plus spacieux et moderne, **offrant un cadre plus agréable et plus confortable pour accueillir et accompagner les clients dans leurs projets de voyage.**

L'aménagement permet également de bénéficier d'un environnement plus calme et plus discret, plus propice aux échanges.

Autre avantage de cette nouvelle implantation : de nombreuses places de stationnement sont désormais disponibles à proximité immédiate de l'agence.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h à 18h

Mardi au vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h

Contact :

17 rue de l'Estran

contact@ventdailleurs.com

02 51 55 16 11

Facebook : @Vent D'ailleurs



En haut : vue extérieure de l'agence de voyages.
En bas : Virginie THARAULT et Camille POUPEAU sont heureuses de vous accueillir dans leurs nouveaux locaux.



Assurances communales santé et dépendance

La commune de Beauvoir sur Mer se mobilise pour proposer aux belvériers des assurances communales, santé et dépendance.

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre votre interlocutrice de proximité, Lydie DAVID, au 06 14 05 75 25 ou à l'adresse suivante : lydie.david.am@axa.fr

Du changement dans le personnel municipal

La collectivité accueille plusieurs nouveaux agents et voit également certains renforts évoluer vers des postes pérennes. Ces mouvements viennent renforcer les équipes municipales et accompagner les besoins des différents services.

Aux services techniques

Contractuelle depuis mai 2025, **Louise GIROIR** a été nommée le 1^{er} mai 2026. Son poste, initialement créé en renfort du service Espaces verts, devient ainsi pérenne au sein de la collectivité.

Elle vient ainsi prêter main forte à une équipe de plus en plus sollicitée pour maintenir un cadre de vie agréable à la population et pour continuer à répondre aux engagements mis en place notamment avec le label 3 fleurs des Villes et villages fleuris.

Depuis janvier 2026, **Cédric RIVIÈRE** travaille en tant que contractuel au sein des services techniques. Nommé le 1^{er} octobre 2026, il rejoint durablement les effectifs en qualité d'agent polyvalent, chargé notamment de l'entretien des salles et du complexe sportif. Il intervient en remplacement d'un agent actuellement en arrêt.

Nommé le 1^{er} septembre 2026, **Dominique ARTUS** vient renforcer le service voirie, bâtiments et festivités, à la suite du départ d'un agent. Cet agent polyvalent dispose d'une solide expérience professionnelle : il a travaillé au sein d'entreprises du bâtiment du secteur pendant près de vingt ans, puis à son compte pendant une dizaine d'années.

Au restaurant scolaire

Louna MOINARD a été nommée le 1^{er} octobre 2026 au restaurant scolaire. Elle est déjà bien connue des enfants puisqu'elle y travaille comme contractuelle depuis le début de l'année 2026.



Louna MOINARD

Elle côtoie également quotidiennement les enfants inscrits au service périscolaire, où elle intervient dans le cadre de son activité au sein de l'ASSOLI.



Louise GIROIR



Dominique ARTUS



Cédric RIVIÈRE

Ces évolutions permettent ainsi de consolider les équipes municipales et d'assurer la continuité des différents services proposés aux habitants.

Un jardin partagé pour Beauvoir sur Mer

Vous aimez jardiner, mais vous ne disposez pas d'un terrain suffisamment grand pour cultiver vos propres légumes ? La Municipalité souhaite répondre à cette attente en créant, courant 2027, un jardin partagé à Beauvoir sur Mer.

// Un espace pour jardiner et de partage

Le principe est simple : **mettre à disposition des habitants des parcelles individuelles permettant à chacun de cultiver son propre jardin**, tout en partageant un même espace avec d'autres jardiniers.

Au-delà de la production de légumes, de fruits ou de fleurs, **un jardin partagé est avant tout un lieu de rencontre, d'échange de savoir-faire et de convivialité.**

Le projet prévoit la création de 15 à 20 parcelles d'environ 50 à 60 m² chacune. Chaque jardinier sera responsable de la mise en valeur et de l'entretien de sa parcelle. Le site disposera également d'un puits afin de garantir une disponibilité en eau pour l'arrosage.

Pour préserver la qualité du site et favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement, un règlement précisera les droits et devoirs de chacun. **L'utilisation de produits de traitement chimiques y sera notamment proscrite.**

La gestion courante du jardin pourra être assurée collectivement par les futurs usagers, qui seront invités à se regrouper au sein d'une association. Celle-ci pourra ensuite conventionner avec la Mairie pour organiser le fonctionnement du jardin et assurer sa bonne gestion.



Partage et convivialité seront à l'honneur au sein du jardin.

// Vous êtes intéressé ?

Avant de finaliser ce projet, **la Municipalité souhaite connaître le nombre d'habitants susceptibles d'être intéressés par cette démarche.** Cette première étape permettra de mieux adapter le projet aux attentes et au nombre de futurs jardiniers.

Vous souhaitez disposer d'une parcelle et participer à la création de ce nouveau lieu de vie ? **Faites-vous connaître auprès de la Mairie à compter du 1^{er} octobre.**

Cette inscription permettra à la Municipalité de recenser les personnes intéressées par le projet. Les modalités d'attribution des parcelles et de fonctionnement du jardin seront précisées ultérieurement.



Achèvement des travaux au Groupe scolaire Le Gois

L'achèvement des travaux de rénovation des classes de maternelle du groupe scolaire Le Gois marque la fin de longs mois de travaux entrepris en juillet 2024 sur l'ensemble du groupe scolaire et du restaurant scolaire.

// Groupe scolaire Le Gois, une école toute rénovée pour la rentrée !

La totalité des travaux ayant été achevée en août dernier, les élèves et enseignants ont pu faire leur rentrée dans des locaux flambants neufs.

L'équipe enseignante et les élèves ont vite pris leurs marques et apprécient tout particulièrement ces conditions de travail.



Couloir dans la partie école élémentaire.

// Des locaux plus confortables en toutes saisons

À l'image des travaux réalisés sur le restaurant scolaire et les classes d'élémentaire, les transformations des classes de maternelle ont porté sur : l'isolation par l'extérieur, l'isolation des combles et l'abaissement des plafonds, l'installation d'une ventilation, la réfection du système de chauffage, le remplacement de toutes les ouvertures avec une diminution de la surface vitrée, la réfection de l'éclairage, la création d'un sanitaire adulte aux normes, le changement des sols des classes et la peinture des murs intérieurs.

De plus, les fenêtres sont équipées de brises soleil orientables ou de stores permettant de gérer la luminosité au sein des classes et de se protéger du soleil à la belle saison.

Dans les classes, la commune a procédé au réassort de certains mobiliers (tables, chaises, bureaux, bancs) et a remplacé le photocopieur installé sur site.

Les modulaires dans lesquels les classes ont été installées durant les phases successives de travaux ont été enlevés début septembre. L'école retrouve ainsi également son espace pour les séances de sport en extérieur.

// Les cours de l'école ne sont pas en reste...

Les élèves ont pu découvrir de tous nouveaux jeux en extérieur et de nouveaux buts de foot équipés de paniers de basket.

Les cours ont été réaménagées avec des revêtements de sol différents offrant ainsi plusieurs fonctionnalités : des bacs à sable, un espace en enrobé pour jouer au foot, des espaces engazonnés agrémentés d'arbres et de bancs pour se poser...

Dans la cour de l'école maternelle, hormis le sol de sécurité installé sous les jeux, la totalité des revêtements choisis sont perméables : béton poreux, palvastab (revêtement de sable compacté), gazon.

// Financement

Pour ces travaux avoisinant un coût de 3 millions d'euros, la commune a bénéficié de subventions de 1 043 834 € de l'État, 240 000 € du Département, 200 000 € de la Région, 120 000 € du SyDEV, 54 529 € de Challans Gois Communauté et 38 640 € de l'ADEME.



Cours rénovée de la partie élémentaire (en haut) et celle de la partie maternelle (en bas).

Des travaux pour le bien-être de tous



Tyrolienne installée dans le Parc du Cornoir

Installation d'une tyrolienne au Parc du Cornoir

C'était une demande souhaitée du Conseil Municipal des Enfants depuis quelques années, et c'est désormais chose faite ! Cette année, la commune a pu inscrire les crédits nécessaires à l'installation d'une tyrolienne au parc du Cornoir.

La tyrolienne, mesurant une trentaine de mètre a été installée le 25 août dernier. Elle vient compléter l'offre existante de jeux dans le Parc pour les jeunes, et les moins jeunes !

Travaux d'assainissement

Un nouveau bassin tampon à la station d'épuration :

Démarrés en septembre 2025, les travaux pour la construction d'un nouveau bassin tampon à la station d'épuration se sont achevés en juin 2026.

La station est désormais équipée d'un bassin supplémentaire de 1 454 m³ qui permettra de supprimer les déversements vers la lagune et ainsi limiter les risques pour le milieu naturel.

La Maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet OCEAM de La Haie Fouassière, et les travaux aux entreprises SAUR, ROTURIER et CTCV TP.

Ces travaux d'un montant de 1 113 900 € HT ont bénéficié de subventions à hauteur de 200 000 € par l'État, de 200 000 € par le Département de la Vendée et devraient bénéficier d'une subvention de 297 265 € par l'Agence de l'eau.



Nouveau bassin tampon récemment construit.

D'autres travaux d'assainissement à venir

Dans la continuité du programme des travaux prévus au schéma directeur des eaux usées, la commune va maintenant s'attacher au projet pour la création d'un poste de refoulement supplémentaire, en vue de soulager le seul poste existant de la Taillée qui arrive à saturation.

Travaux de voirie : réfection des trottoirs rue des Sables

Dans la continuité des cheminements et trottoirs réalisés rue des Sables entre le rond-point du Super U et la sortie d'agglomération, la commune a engagé à l'automne des travaux pour la réfection des trottoirs entre la rue des Jacobins et le rond-point de la Croix Blanche.

Ces travaux porteront sur la réalisation de trottoirs aux normes d'accessibilité, sécurisés par une bordure haute, des deux côtés de la chaussée sur toute cette portion. Afin de diminuer la vitesse des véhicules, un plateau ralentisseur à 3 branches sera créé au niveau du carrefour de la rue des Sables avec la rue de la Papinière.

Dans le cadre de cette opération, Vendée Eau intervient du 15 septembre au 15 octobre 2026 pour refaire les branchements au réseau d'eau potable, puis l'entreprise CHARRIER TP réalisera les travaux de voirie, jusqu'aux vacances de Noël.



Mise en place d'une circulation alternée le temps des travaux.

En bref et en images

Travail de restauration du retable de l'Église St Philbert



Installation d'un garde-corps sur l'écluse du Faucillon



Enlèvement des modulaires utilisés lors des travaux du Groupe scolaire Le Gois



Déménagement de l'école maternelle dans ses nouveaux locaux



Réinstallation de la charrette sur le rond-point rue de la Roche



Réfection des chemins au Parc du Cornoir



Réalisation de peintures routières



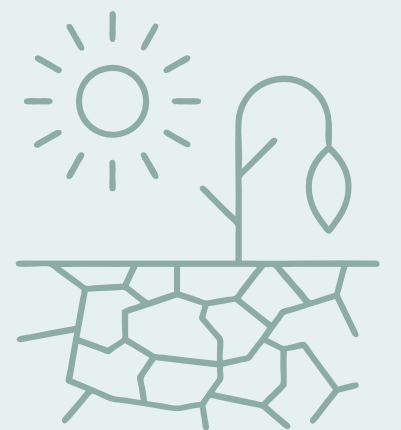
Aménagement de la piste cyclable desservant La Barre-de-Monts

// Sécheresse 2026

La commune de Beauvoir sur Mer déposera auprès de la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse pour l'année 2026.

Cette demande ne pourra se faire avant janvier 2027.

Si vous constatez des dégâts liés à la sécheresse sur vos biens, effectuez une première déclaration de sinistre auprès de votre assureur et informez la Mairie.



Sport

Tennis Club Belvérin

Bilan de la saison 2025/2026

Nous constatons une légère augmentation des licenciés à confirmer pour la nouvelle saison. Le bilan sportif des championnats est plutôt encourageant, en hiver nous avons une équipe + 35 ans et 3 équipes seniors messieurs.

Pour la troisième année consécutive, l'équipe 1 monte en division supérieure et jouera la saison prochaine en première division départementale. Les autres équipes se maintiennent dans leur division. Deux équipes seniors messieurs participaient au championnat de printemps. Nous aurions souhaité inscrire une équipe jeunes garçons, mais faute de volontaires cela n'a pas été possible.

Merci à Julie et Christophe pour leur excellent travail tout au long de la saison (entraînements). Un tournoi interne, s'est déroulé de début mai à fin juin. Le vainqueur est Mathieu LEHERITE face à Matéo BOURON. Merci à tous les participants.

Notre tournoi open qui devait se dérouler du 11 au 14 juillet, a été annulé en raison de la canicule.

Depuis septembre 2025 le club vous propose de découvrir un nouveau sport de raquettes le pickleball, sport très ludique et moins exigeant physiquement que le tennis, tous les lundis soir à partir de 18h salle de tennis. N'hésitez pas venir nous voir.

Notre soirée tartiflette du 28 février dernier a été un succès avec près de 200 participants. Merci aux bénévoles car sans eux rien ne serait possible.

Saison 2026/2027

Les inscriptions pour la nouvelle saison sont ouvertes depuis le mois de juillet. Vous pouvez vous inscrire au Tennis Club Belvérin tout au long de l'année. Si vous n'êtes pas licenciés vous pouvez aussi réserver un court à l'heure.

Cette saison trois équipes seniors messieurs seront engagées en championnats, nous espérons engager une équipe jeunes garçons.

La soirée du tennis club aura lieu le 13 mars 2027.

Renseignements sur le site du club www.tcbelverin.fr ou par téléphone au 06 04 03 26 81 ou 06 23 02 49 10.

Bonne saison à tous !
Le bureau



Membres du club lors de la soirée tartiflette avec le duo de magiciens Juminiman.



Saison 2026/2027

08/11/26 : Concours à St-Gervais
15/01/27 : Assemblée générale.

Pour cette nouvelle saison le club a décidé de mettre en place une « Charte de prévention du harcèlement moral et des violences sexistes et sexuelles ». Elle sera remise à tous les licenciés qui devront la signer au même titre que le règlement intérieur.

Respect et bonne humeur ont toujours été la norme au sein du club mais par cette démarche le club souhaite marquer son attachement au respect de chacune et chacun dans sa pratique sportive.

Contact : 07 67 80 45 30
archers-du-pays-du-gois@laposte.net

Les Archers du Pays du Gois

Le 28 juin, le club a achevé sa saison avec le traditionnel Tir du Roy sur son terrain en extérieur. Stéphane HELLBECQUE (tir à 50 m), Roxane VERLANT (tir à 12 m) et Emilie LENOIR (tir à 25 m) sont les vainqueurs de cette édition 2026.

Le tir a été suivi d'un repas convivial et d'un après-midi de tir durant lequel certains se sont essayés au tir à l'arc nu et au tir 3D.

Pour 3 archers la saison s'est prolongée avec des concours de tir parcours et 3D, couronnés de succès au niveau départemental et régional. Des classements intéressants qui ont permis à Marius LEMAIRE d'être qualifié pour championnats de France tir Campagne et tir 3D. Dans ces disciplines, il a fait partie des 30 meilleurs Français de sa catégorie. Cela va lui permettre de suivre la formation d'entraîneur fédéral dans cette discipline. Félicitations à lui.

Le tir parcours s'est développé au sein du club et l'achat récent de plusieurs nouvelles cibles 3D permet d'enrichir les entraînements.

Investissement également pour l'aménagement du terrain extérieur avec la réalisation et l'installation de nouvelles cibles : 1 cible double à 40 m. et 3 cibles à 50, 60 et 70 mètres. Cela permettra aux archers de passer les distinctions fédérales et de se frotter à la distance olympique ! Là encore merci aux membres qui ont consacré du temps pour ces réalisations et installations, mais aussi aux employés municipaux qui ont réalisé les dalles en béton nécessaires à la fixation des cibles.

Investissement humain également pour trois archers qui ont suivi la formation d'encadrant et qui seront donc présents aux côtés de l'entraîneur.

Culture - Loisirs

Orchestre d'harmonie de Beauvoir sur Mer

- L'Orchestre d'harmonie de Beauvoir sur Mer a fêté ses 10 ans ! -

Pour la 10^{ème} année d'existence de notre formation musicale, nous avons organisé un concert exceptionnel le 2 mai 2026 à la salle polyvalente, avec la formation musicale amie « MusiqueS de Saint-Germain-Laval » qui a fait le déplacement depuis le département de la Loire.

Nous étions ainsi 40 musiciens sur scène à partager un programme commun de morceaux devant une salle comble, nous ne sommes pas prêts d'oublier cette soirée extraordinaire !

Ce fut aussi l'occasion pour la confédération musicale de France de remettre à notre chef Sylvain NINNONET des médailles pour ses nombreuses années passées impliqué dans des associations et à la direction de formations musicales.



L'OHB en représentation le 2 mai dernier.

Une fin d'année musicale chargée

Après ce week-end anniversaire hors du temps, l'OHB s'est remis en selle pour assurer sur les dernières prestations de l'année avant la pause de l'été.

L'orchestre a participé à la fête de la musique du 21 juin en deux temps : d'abord à Beauvoir sur Mer sous les halles, puis au centre Les 4 Vents de l'Épine en soirée. L'OHB, en lien avec l'association École de Musique de Beauvoir sur Mer, a enfin fait voyagé le public lors de la soirée musicale du samedi 4 juillet à la salle omnisports.

2026-2027 : nouvelle année, nouveau chef, nouveau programme !

Après quasiment 10 années passées à la direction musicale de l'Orchestre, notre chef Sylvain NINNONET souhaite passer la

main, pour rejoindre les rangs des musiciens. Nous sommes ainsi dirigés depuis la rentrée par un nouveau chef Christophe ALEKIAN, également directeur de l'école de musique Vibrato de Saint-Jean-de-Monts. Un professionnel aguerri donc, débordant d'idées, qui saura mener l'orchestre pour de nouvelles aventures musicales !

Et pour cette nouvelle année, l'orchestre a souhaité se renouveler, pour devenir une formation inspirée des orchestres de rue, plus mobile, avec un répertoire festif.

Vous ne serez pas surpris d'entendre nos notes résonner au détour d'un coin de rue !

Contact : ohbsm85@gmail.com

L'Orchestre d'Harmonie recrute toujours !

Nous recherchons également toujours de nouveaux musiciens pour compléter les rangs de l'Orchestre, notamment des trompettes, tubas, basses, trombones ou batteur. Si vous êtes musiciens et intéressés, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Avis aux associations

Vous souhaitez diffuser un article ou annoncer vos manifestations dans le prochain bulletin ?

Pour cela, merci de les envoyer par mail à l'adresse suivante :

communication@mairie-beauvoirsurmer.fr

avant le 13/12/2026

Prochaine parution de l'Aluette : Janvier 2027

Ambreline

- Marché de Noël : notez la date sur vos agendas -

L'Association AMBRELINE vous invite à venir au marché de Noël de Beauvoir sur Mer qui de tiendra à la salle de l'Ardoise Verte (face à la Mairie) le samedi et le dimanche 28 et 29 novembre 2026.

Vous y trouverez des créations d'objets de décorations ou utiles pour vous faire ou faire plaisir : couture, bijoux fantaisies, peintures, cartes, porcelaine peinte, bibelots, déco de Noël... et d'autres choses que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Des créations originales vous y attendent.

Venez nombreux partager un moment avec nos créateurs.

N'oubliez pas de noter les 28 et 29 novembre 2026 dans vos agendas.



Santé - Social - Solidarité

La Ligue contre le Cancer

- La Ligue contre le Cancer de Vendée, à vos côtés ! -

Face au cancer, le Comité de Vendée agit chaque jour pour accompagner les personnes malades et leurs proches aidants(es).

Des solutions concrètes pour améliorer votre quotidien : à domicile, en cabinet, au Comité ou sur l'un des sites les plus proches de chez vous, dédiés aux activités de bien-être.

Découvrez tous nos accompagnements sur www.liguecancer85.fr ou via le QR code :

Entreprises, structures locales, établissements scolaires : engagez-vous en prévention avec la Ligue. Des actions de sensibilisation peuvent être organisées toute l'année.



L'équipe de la Ligue est à votre écoute :

36 impasse Jeanne Dieulafoy
85000 La Roche-sur-Yon

02 21 81 31 42

cd85@ligue-cancer.net



A.D.M.R. (Aide à domicile en milieu rural)

- À vos côtés au quotidien -

Premier réseau associatif de service à la personne, l'association locale de Beauvoir sur Mer / Bois-de-Céné oeuvre chaque jour pour permettre à chacun de vivre bien chez soi, à tous les âges de la vie.

Grâce à son offre globale intégrant l'aide et le soin, l'ADMR s'impose comme votre interlocuteur unique pour simplifier votre quotidien.

Quel est son secteur d'intervention ?

L'association intervient dans les villes suivantes :

- Beauvoir sur Mer
- Bouin
- Bois-de-Céné
- Châteauneuf
- Saint-Gervais
- Saint-Urbain

Des services sur-mesure pour toute la famille

- **Autonomie et soins** : aide au lever/coucher, à la toilette, préparation des repas et aide aux courses.
- **Ménage et repassage** : entretien du logement.
- **Famille** : garde d'enfants à domicile ou soutien aux parents lors de changements de situation.

Rejoignez-nous !

Vous cherchez un emploi ? L'ADMR recrute des aides à domicile & auxiliaires de vie pour des missions à forte valeur humaine.

Vous avez du temps libre ? L'ADMR a besoin de bénévoles pour faire vivre l'association locale et renforcer le lien social.

Où et quand nous rencontrer ?

Pour vous **informer, demander un devis, postuler ou échanger sur vos besoins**, nos équipes vous accueillent :

- **Beauvoir-sur-Mer** : 2 rue des Écoles - Les mardis et jeudis, de 9h à 12h
- **Bois-de-Céné** : Rue de la Motte - Le dernier mercredi du mois, de 9h30 à 12h
- **Comité de secteur (Challans)** : 18 rue de Nantes - Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Le saviez-vous ?

Faire appel à l'ADMR vous donne droit à un crédit d'impôt de 50 %

Contact :

Tél. : 02 22 06 89 50

challansgois@admr85.org

Service client :

02 51 44 11 55

(du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h)



Secours Populaire

- Déstockage du 31 octobre -

Le Secours Populaire organise son grand déstockage le samedi 31 octobre 2026 de 14h à 17h30 au local, situé 7 route de Nantes.

5€ le sac de vêtements.

Venez nombreux !



Environnement

ASA du Dain

- L'ASA du Dain structure historique du marais de Beauvoir sur Mer et St Gervais fête ses 200 ans d'existence ! -

Un peu d'histoire

Dans les années 1800, afin d'améliorer la gestion hydraulique et l'entretien du marais il se met en place des syndicats de propriétaires. Ainsi c'est un décret du 2 août 1826, signé de Charles Roi de France et de Navarre, qui validera la création de la commission syndicale des Marais du Dain.

Devenu au début des années 2000, Association Syndicale Autorisée (ASA), le comité reste comme à son origine composée de 9 membres titulaires (6 de Saint-Gervais et 3 de Beauvoir sur Mer).

Au fil des années et des réglementations successives, le mode organisationnel de la gestion hydraulique et de l'entretien du marais n'a cessé d'évoluer. Malgré tout du fait de leur ancrage territorial et de leurs compétences, les ASA ont su rester l'interlocuteur référent et le maillon indispensable entre le

terrain et les différentes structures qui interviennent sur le marais. Actuellement, avec la mise en œuvre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations), la gestion hydraulique et l'entretien du réseau (primaire et secondaire) s'opèrent en partenariat avec la communauté de communes Challans Gois Communauté, le SMBB (Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf) et l'Union des Marais.

Exposition

Afin de mieux appréhender cette complexité, de découvrir le marais, son histoire, sa biodiversité et pour marquer ses 200 ans d'existence, l'ASA du Dain vous propose, du 8 au 31 octobre, une exposition « Le Marais se raconte : 200 ans d'histoire » à la bibliothèque de Saint-Gervais, aux horaires d'ouverture habituels.

L'ASA du Dain en quelques chiffres :

650
propriétaires

2 267
hectares

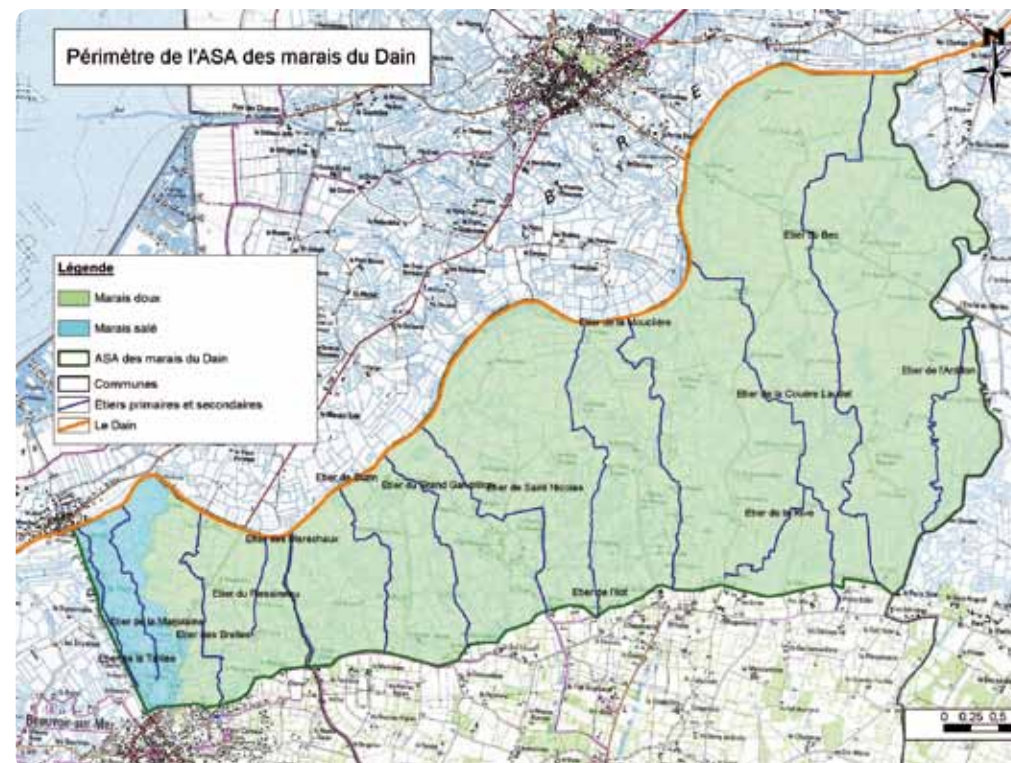
17
écluses

6
éclusiers

11 km
de réseaux
primaires

26 km
de réseaux
secondaires

350 km
de réseaux tertiaires



Atlas de la biodiversité : partez à la découverte de la nature de Challans Gois

Sorties nature, balade contée, ateliers, soirée documentaire... Cet automne, Challans Gois Communauté invite les habitants à découvrir la biodiversité du territoire à travers un premier programme d'animations gratuites. Une nouvelle étape pour l'Atlas de la biodiversité intercommunale, lancé début 2026.



Depuis janvier 2026, Challans Gois Communauté réalise son Atlas de la biodiversité intercommunale (ABI). Pendant trois ans, jusqu'en décembre 2028, **cette démarche doit permettre de mieux connaître le patrimoine naturel du territoire**, d'identifier ses enjeux et de disposer d'un outil pour guider les actions en faveur de sa préservation et de sa valorisation.

Après de premières actions menées auprès des scolaires, place désormais au grand public ! **Les habitants sont invités à partir sur le terrain pour observer les espèces, mieux comprendre les milieux naturels qui les entourent et, pour certaines animations, contribuer directement à l'amélioration des connaissances.**

SCoT du Nord-Ouest Vendée : participez à l'enquête publique

Dans le cadre de la modification n°1 du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Nord-Ouest Vendée, une enquête publique est organisée du lundi 5 octobre au vendredi 6 novembre 2026. Les habitants et acteurs du territoire sont invités à consulter le projet et à faire part de leurs observations.



Le SCoT du Nord-Ouest Vendée constitue le document de référence pour l'aménagement et le développement du territoire à l'échelle de Challans Gois Communauté, de la Communauté de communes Océan Marais de Monts et de la Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier.

Il concerne 20 communes et plus de 75 000 habitants. Il fixe notamment des orientations en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique, d'environnement et d'organisation de l'espace.

Pourquoi modifier le SCoT ?

La modification n°1 du SCoT, porte principalement sur trois sujets :

- **l'intégration des objectifs de la loi Climat et Résilience**, avec notamment la définition d'objectifs de réduction de l'artificialisation des sols et leur déclinaison à l'échelle du territoire ;
- **l'évolution de certains secteurs d'urbanisation des communes littorales**, en lien avec l'application de la loi Littoral, ainsi que l'introduction de la notion de « secteurs déjà urbanisés » ;
- **des ajustements du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial**, qui encadre notamment certaines implantations commerciales.

DU 28 OCTOBRE AU 6 DÉCEMBRE**Action au profit du Téléthon
« 1 don = livres au choix »**

>>> Bibliothèque – Ludothèque
Organisée par « Le 3 »

**NOVEMBRE****DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE**

Loto
>>> Salle polyvalente
Organisé par l'USM Beauvoir sur Mer

**DIMANCHE 8 NOVEMBRE
Bike & Run du Pays du Gois**

>>> Complexe sportif
Organisé par la Municipalité

**MARDI 11 NOVEMBRE
Cérémonie commémorative**

>>> Monument aux morts

**JEUDIS 12 ET 26 NOVEMBRE
Ateliers « Île Ô Gem »**

>>> Salle Sirocco
Organisés par Havre de Vie

SAMEDI 14 NOVEMBRE**Après-midi jeux**

>>> Bibliothèque – Ludothèque
« Le 3 » – 15h > 18h
Organisé par « Le 3 »

DIMANCHE 15 NOVEMBRE**Loto**

>>> Salle polyvalente
Organisé par l'Océane Twirling

MARDI 17 NOVEMBRE**Atelier « organiser son ordinateur »**

>>> Espace France Services
Organisé par Challans Gois
Communauté

SAMEDI 21 NOVEMBRE**Braderie solidaire**

>>> Local du Secours Catholique
Organisée par Le Secours Catholique

SAMEDI 28 NOVEMBRE**Séance bébés lecteurs**

« 1,2,3, Coucou ! »
>>> Bibliothèque – Ludothèque – 9h30
Organisée par « Le 3 »

SAMEDI 28 NOVEMBRE**Spectacle « Magic Show »**

>>> Salle polyvalente – 15h et 20h30
Organisé par Juminiman & Co.

**SAM. 28 ET DIM. 29 NOVEMBRE****Marché de Noël**

>>> Ardoise Verte
Organisé par Ambreline

SAMEDI 28 NOVEMBRE**Opération « 1 naissance 1 arbre »**

Organisée par la Municipalité

**DÉCEMBRE****SAMEDI 5 DÉCEMBRE****Téléthon**

>>> Centre-ville
Organisé par le Comité Téléthon de
Beauvoir sur Mer

**MERCREDI 9 DÉCEMBRE****Heure du conte « En attendant Noël »**

>>> Bibliothèque – Ludothèque – 18h
Organisée par « Le 3 »

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE**Cyclo-cross du Cornoir**

Organisé par le Vélo Belvérian

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE**Loto**

>>> Salle polyvalente
Organisé par la Brun'sie

JEUDIS 10 ET 22 DÉCEMBRE**Atelier « Île Ô Gem »**

>>> Salle Sirocco
Organisé par l'association Havre de Vie

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE**Animations de Noël**

>>> Sous les Halles
Organisées par l'association
Bénévoles Beauvoir sur Mer

JANVIER**DU 4 AU 17 JANVIER****Opération Recyclage de sapins**

>>> Parking de la Maison des
Associations « La Rose des Vents »
Organisée par la Municipalité

**LUNDI 4 JANVIER****Cérémonie des vœux du Maire**

>>> Salle polyvalente
Organisée par la Municipalité

**SAMEDI 9 JANVIER****Sainte-Barbe**

>>> Centre de Secours
Organisée par l'Amicale des
Sapeurs-pompiers

JEU. 14 ET VEN. 15 JANVIER**Repas des aînés**

>>> Salle polyvalente
Organisé par le CCAS

**DIMANCHE 17 JANVIER****Loto**

>>> Salle polyvalente
Organisé par l'Océane Twirling

FÉVRIER**SAMEDI 6 FÉVRIER****Loto**

>>> Salle polyvalente
Organisé par l'APEL

DIMANCHE 7 FÉVRIER**Fête du Jeu**

>>> Maison des Associations
« La Rose des Vents »
Organisée par la Municipalité

**SAMEDI 13 FÉVRIER****Soirée quiz**

>>> Salle polyvalente
Organisée par l'association
Bénévoles Beauvoir sur Mer

19, 20 ET 21 FÉVRIER**Théâtre**

>>> Salle polyvalente
Organisé par Le Parlange

SAMEDI 27 FÉVRIER**Loto**

>>> Salle polyvalente
Organisé par l'USM Beauvoir sur Mer

Programme sous réserve de modifications ou d'annulation.

Retrouvez l'agenda des manifestations sur
www.mairie-beauvoirsurmer.fr



LA VILLE DE
BEAUVOIR SUR MER

VOUS PROPOSE

Fête du Jeu

BEAUVOIR SUR MER

11^{ème} ÉDITION

**ENTRÉE
LIBRE**



DIMANCHE 7 FÉVRIER 2027

9H30 > 19H

MAISON DES ASSOCIATIONS

(61 CHEMIN DE LA CHÈVRE - BEAUVOIR SUR MER)

INFOS : 02 51 68 70 32 / WWW.MAIRIE-BEAUVOIRSURMER.FR

